

ACCÈS RÉMI CAR

Les véhicules circulant quotidiennement sur ces réseaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toutefois, pour votre confort, il est conseillé d'effectuer une réservation de votre voyage au préalable.

Dans le cas où un point d'arrêt prioritaire de montée et/ou l'arrêt de descente ne serait pas accessible, un transport de substitution adapté pourra vous être proposé. Cette substitution aura lieu aux mêmes arrêts et aux mêmes heures que la desserte par car.

POUR QUI ?

Toute personne ayant des difficultés à se déplacer en transport en commun et dont la situation requiert une attention particulière.

COMMENT FONCTIONNE CE SERVICE ?

Le service de substitution est destiné aux personnes à mobilité réduite souhaitant voyager sur les lignes régulières du Réseau Car Rémi.

Au départ d'un point d'arrêt prioritaire vous serez pris en charge par un véhicule accessible qui vous conduira jusqu'au point d'arrêt prioritaire le plus proche de votre destination.

HORAIRES & JOURS DE FONCTIONNEMENT

Mêmes jours, mêmes heures et mêmes trajets que la ligne régulière à laquelle le service se substitue.

COMMENT RÉSERVER VOTRE VOYAGE ?

La réservation s'effectue jusqu'à la veille de votre déplacement avant 17h au :

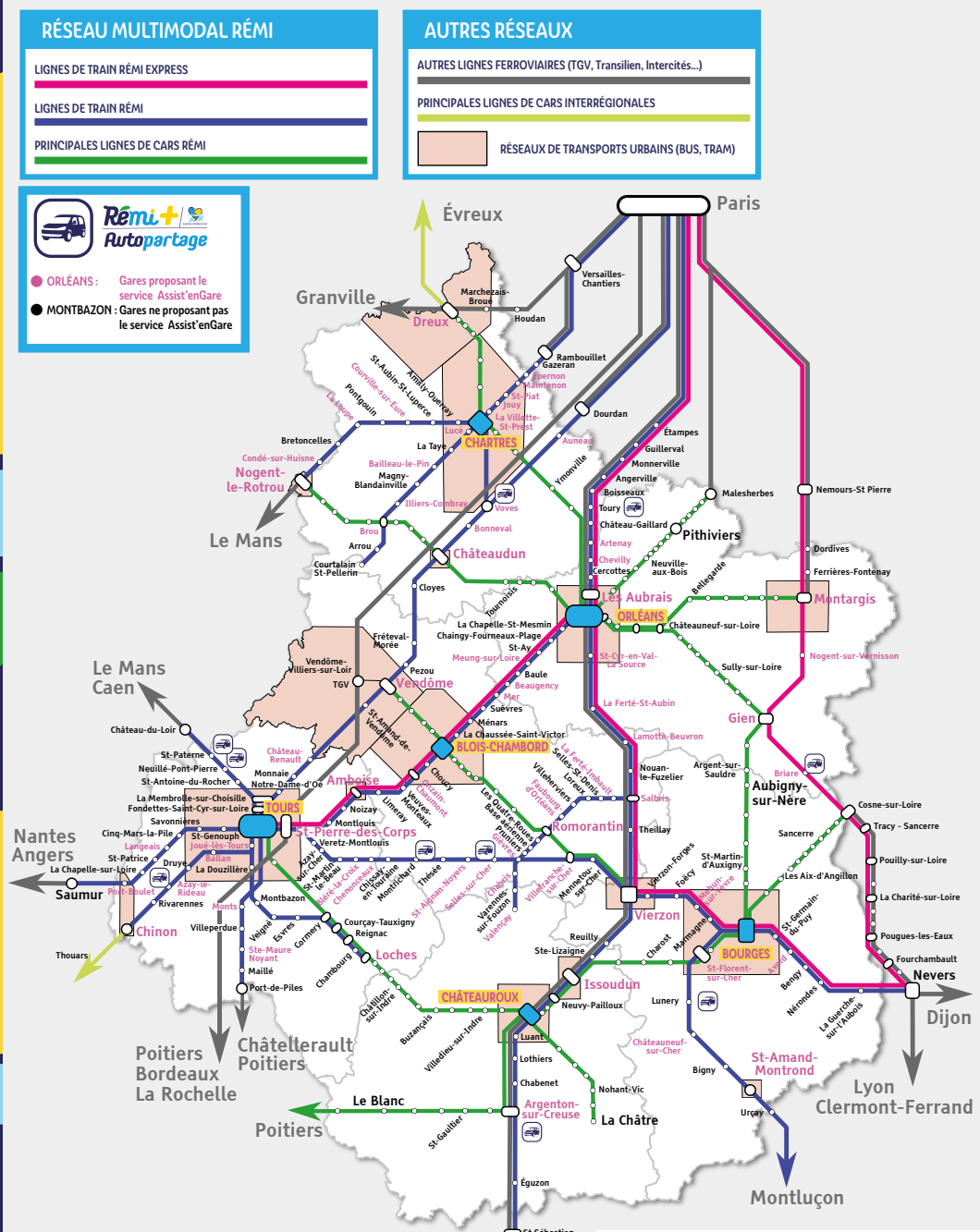
0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

Il vous est possible de réserver ce service pour un samedi, dimanche ou un lundi, en ayant appelé le Centre de Relations Usagers Rémi avant le vendredi 17h.



Retrouvez les listes des arrêts desservis par le transport de substitution sur le site et l'application Rémi : www.remi-centrevalde Loire.fr Rubrique « Services + » ou directement auprès du Centre de Relations Usagers Rémi.

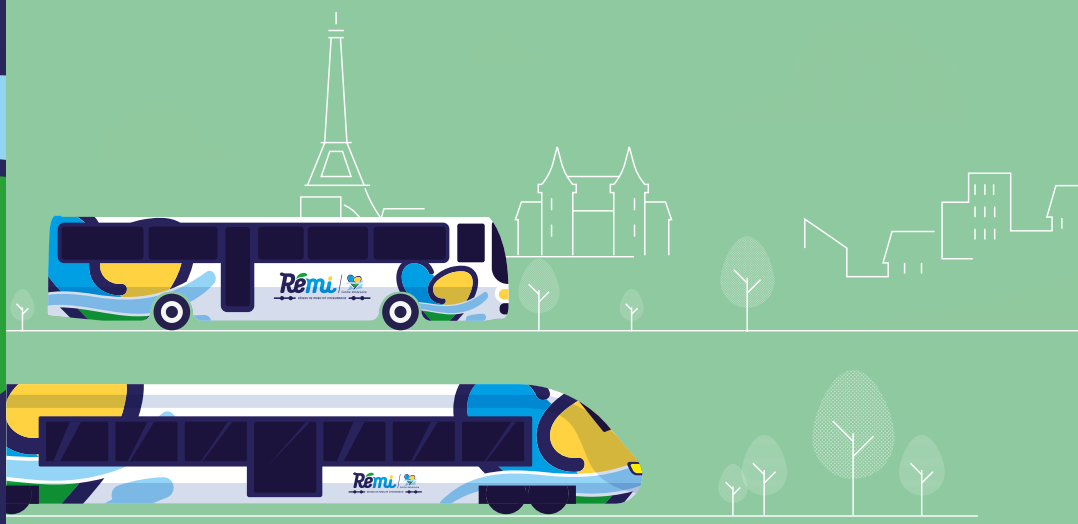
Votre réseau de transport en région Centre-Val de Loire



POUR CONNAÎTRE TOUTES LES LIGNES DU RÉSEAU RÉMI, RENDEZ-VOUS SUR : www.remi-centrevalde Loire.fr



POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP



WWW.REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE AU QUOTIDIEN





La Région Centre-Val de Loire propose un service d'accueil et d'accompagnement aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap pour les trajets en train Rémi ou sur les lignes régulières Cars Rémi au sein de la région.

GÉNÉRALITÉS



Offrir à chacun la possibilité de se déplacer partout dans la région avec un accès simplifié aux transports.

Ce service d'assistance est disponible pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Il est plus précisément destiné à toute personne dont la mobilité est réduite lors de l'usage d'un moyen de transport.

EN TRAIN : Assist'enGare

Assist'enGare : Le service de réservation unique pour l'assistance des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.



75 gares de la région Centre-Val de Loire disposent de ce service (liste des gares disponible sur le site Rémi)



Information et réservation

- **En ligne 24h/24 7j/7 :**
<https://www.garesetconnexions.sncf.fr/service-client/service-assistance-gare-pmr>
- **Par téléphone 7j/7,** de 8h à 20h au 32 12 et au +33(0)9 72 72 00 92 depuis l'étranger (service gratuit + prix appel)
- **Via notre centre-relais** pour les personnes sourdes et malentendantes (LSF, LfPC et TT)

Afin de garantir une assistance sur le(s) train(s) souhaité(s), il est conseillé de réserver votre prestation d'assistance dès 90 jours avant la date de votre voyage, (ou sa planification si vous possédez un abonnement de transport) et au plus tard jusqu'à 24h avant votre départ.

CONDITIONS D'UTILISATION

- ▶ Se présenter au point de rendez-vous Assistance Voyageur PMR/PSH de la gare au plus tard 30 min* avant le départ du train.
- ▶ Ne faire porter qu'un unique bagage de 15 kg maximum**. Son poids pourra être vérifié par les agents en gare. Les bagages supplémentaires ne seront pas portés par le personnel d'assistance.
- ▶ Disposer d'un titre de transport valide, correspondant au trajet et à la date de la demande d'assistance.
- ▶ Pour les fauteuils roulants, la taille ne doit pas dépasser 70 cm en largeur, 120 cm de longueur, 145 cm de hauteur et 150 cm de diamètre de braquage. Poids limite (y compris occupant et bagage) : 300 kg pour un fauteuil électrique, 200 kg pour un fauteuil manuel.

*60 minutes avant le départ pour les voyages en Eurostar Londres

**2 bagages pour les voyages Eurostar Londres d'un poids maximum de 15kg chacun

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

▶ **Vous êtes attendu(e) en gare,** muni(e) de votre titre de transport, 30 minutes avant le départ de votre train.



▶ **Un(e) agent vous conduit** jusqu'à votre train et vous installe à votre place.

▶ À l'arrivée, **un(e) agent vous prend en charge** dans votre train et vous conduit au point de rendez-vous fixé dans la gare.

▶ Si vous avez une correspondance, **l'agent vous accompagne à bord** de votre prochain train.

▶ **Dans certains cas, une solution de substitution par taxi** peut vous être proposée dans les 75 gares proposant le service d'assistance PSH/ PMR en dehors des horaires de présence des agents . Plus de détails sur : www.garesetconnexions.sncf.fr/service-client/service-assistance-gare-pmr

Le portage d'un bagage unique de 15 kilos maximum est prévu.

Si le poids ou le nombre de bagage n'est pas respecté, le service sera refusé en gare de départ.



Les conditions d'accès au service d'assistance évoluent :

Merci d'avoir avec vous, le jour de votre voyage, votre justificatif d'éligibilité au service (carte d'invalidité, certificat médical attestant du besoin d'assistance pour l'utilisation d'un moyen de transport ou certificat de grossesse).

Ce justificatif peut vous être demandé par le personnel en charge de réaliser l'assistance.



BON À SAVOIR

- ▶ L'accompagnateur/trice est une personne qui doit être signalée au moment de la réservation et doit s'acquitter d'un titre de transport.
- ▶ **L'accompagnateur/trice d'une personne titulaire d'une CMI peut bénéficier d'un billet gratuit sur présentation de la carte mobilité inclusion.**
- ▶ **La carte de réduction Rémi Liberté Accès est gratuite pour les personnes porteuses d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI), mention «Invalidité».** Elle est disponible au guichet des gares mais aussi en ligne sur : www.remi-centrevaldeloire.fr
- ▶ Le transport des chiens servant de guides aux personnes mal voyantes est assuré gratuitement. Ils doivent être tenus en laisse.
- ▶ ACCEO : Acceo est un outil qui permet aux agents de la SNCF de communiquer avec les voyageurs sourds ou malentendants grâce à plusieurs moyens de communication : Langue des signes française (LSF), Langue française Parlée Complétée (LfPC), Retranscription écrite instantanée par un transcripateur.

Ce service est disponible de 9h à 17h30 du lundi au vendredi, et de 9h à 12h30 le samedi. Hors de ces horaires, une retranscription écrite automatique est également disponible.